



BOULOGNE
BILLANCOURT

FICHE RETOUR D'EXPERIENCE DE SHERBAGE MANUEL PAR UN ESAT

| | |
|------------------------------------|--|
| Lot (Marché) | Marché de désherbage manuel des cimetières réservé aux établissements et services d'aide par le travail. |
| Source | Ville de Boulogne-Billancourt Consultation : Marché à procédure adaptée Date : mars 2008 Fiche mise à jour : juin 2008 Contact : Helene.de_caffarelli@mairie-boulogne-billancourt.fr |
| Titulaire | Association APAJH |
| Coûts actuels | 46 434,02 € HT 55 535,10 € HT |
| Cadre/ Assistant | Helene de CAFFARELLI/ Brigitte CARMINATI |
| Direction-service demandeur | Direction des affaires générales _ service de l'état civil |

1. Définition du besoin et de l'aptitude à l'usage :

| Définition du besoin | |
|---------------------------------------|---|
| Le besoin identifié | Désherbage manuel des cimetières Exigence : zéro mauvaise herbe après le passage des équipes |
| Possibilité d'adapter les prestations | Utilisation du désherbage thermique à titre exceptionnel après concertation avec la ville |

2. Recueil des informations environnementales/sociales et état des lieux¹ :

| Enjeux environnementaux | |
|--|--|
| Pollution | Pollution du sol et des nappes phréatiques. |
| Enjeux sociaux | |
| intégrer les personnes éloignées de l'emploi | Personnes éloignées de l'emploi : jeunes diplômés en recherche d'emploi, Rmistes, chômeurs longue durée, personnes non qualifiée, personnes handicapées. |
| Caractéristiques environnementales / sociales | |
| Recours aux ESAT et suppression des phytosanitaires. | |

| Etat des lieux | |
|--------------------------|--|
| Dates | Septembre 2007 |
| Interlocuteurs | Activité réalisée en régie par les services des espaces verts |
| Aspects environnementaux | Utilisation des phytosanitaires : deux campagnes de trois semaines |
| Aspects sociaux | néant |

3. Choix :

| 3.1 Considérants techniques, économiques, juridiques, ... | |
|---|---|
| Economique | Recours à un prestataire extérieur : Mise en concurrence des différents établissements et services d'aide par le travail spécialisés dans le domaine d'activité Enveloppe budgétaire : marché estimé à 50 000€ HT par an |
| Technico-Juridique | Marché réservé aux établissements et services d'aide par le travail. |
| Considérant que : | La priorité a été donnée à la suppression des phytosanitaires et à la réinsertion de personnes éloignées de l'emploi |
| La collectivité a retenu la méthode suivante : | Un marché de désherbage manuel réservé aux établissements et services d'aide par le travail spécialisé dans les espaces verts |

¹ Notamment à partir d'informations issues du site « éco-responsabilité », des écolabels ...

| 3.2 Propositions de caractéristiques environnementales/sociales à intégrer | Mode d'intégration des caractéristiques dans l'appel d'offres | | | | |
|---|---|----------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| | Clause d'insertion (art 14) | critères de choix (art 53) | Marché réservé (art 15) | Imposé au cahier des charges | Valorisation dans le mémoire technique |
| Marché exclusivement réservé aux établissements et services d'aide par le travail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Recours au désherbage manuel | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Désherbage thermique exceptionnel | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Expérience de l'encadrement dans les espaces verts et dans les établissements et services d'aide par le travail | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Composition des équipes et adaptation au terrain | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Evacuation des déchets | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

3.3 Rédaction (formalisation)

Texte à intégrer dans l'appel public à la concurrence ou le règlement de consultation

Dans l'objet :

Marché de désherbage manuel réservé aux établissements et services d'aide par le travail

Valorisation dans le mémoire technique

Fréquence d'intervention

- Moins de 10 jours entre deux interventions : 50 points
- Intervention tous les 10 jours : 25 points
- Plus de 10 jours entre deux interventions : 0 points

Organisation de l'équipe :

- nombre d'agents au total : 15 points
 - plus de 10 personnes : 15
 - 10 personnes : 10 points
 - Entre 10 et 8 personnes : 5
 - Moins de 8 personnes : 0
- adéquation de la répartition des agents avec la taille des cimetières : 10 points
 - répartition 50/50 : 0
 - répartition : 75/25 : 10

Encadrement :

- expérience des CAT : 15 points
 - moins de 3 ans : 0
 - 3 ans et plus : 15
- Expérience dans le domaine des espaces verts : 15 points
 - Moins 3 ans : 0
 - 3 ans et plus : 15

Méthode de pondération adoptée

La méthode de pondération adoptée est celle définie dans les critères de choix des offres ci-dessus

4. Analyse des offres : (après réception des offres)

| Considérants techniques, économiques, juridiques, ... | |
|---|--|
| Réception des offres | Une seule offre remise : défaut de concurrence en raison du milieu d'intervention (personnels trop sensible pour travailler dans les cimetières). |
| Aspects environnementaux | Point positif : Respect du cahier des charges Point négatif : exigence de la ville difficilement conciliable avec les contraintes climatiques et la méthode de désherbage (manuel) définie dans le cahier des charges. => recours au thermique et au chimique envisagé |
| Aspect social | Recours aux personnes handicapées pour la réalisation des prestations. Note technique obtenue : 51/60 Point positif : embauche d'un encadrant spécialement pour la réalisation de ce marché. Prestation très appréciée par les personnes handicapées : retour à la vie active, activité manuelle appréciée, travail en extérieur Equipe attentive et réactive. Les deux parties au contrat font preuve de collaboration : amélioration des conditions de travail, suivi qualité de la prestation. Point négatif : importance de l'équipe mal évaluée par rapport au périmètre d'intervention (une équipe de 3 personnes pour 10 hectares). |
| Aspect économique | Point positif : 5% de remise consentis sur l'offre financière initiale, après négociations. Solution de base (désherbage manuel) chiffrée à 46 434€ HT. Coût homme/jour moins cher que pour du désherbage chimique : 287€ vs 300€. Point négatif : conclusion d'un avenant pour couvrir les prestations de désherbage thermique et chimique. |
| Pistes d'amélioration | Réajustement des moyens aux exigences de résultats : conclusion d'un avenant sans dénaturer l'objet du marché. Réflexion sur la taille des équipes dédiées. |

5. Exécution du marché

| Exécution du marché | |
|---|---|
| Présentation d'une démarche de progrès au fournisseur | Fiches de visite chaque jour après le passage des équipes, contresignées par les conservateurs des cimetières. Réunion mensuelle avec les responsables de l'association, le service de l'état civil et les affaires juridiques |
| Observations (évolution du marché) | Une campagne de désherbage chimique est envisagée une fois par an. Un soutien en désherbage thermique sera mis en place, une fois tous les 15 jours |

6. Autres remarques

| | |
|-----------------------|---|
| Préparation du marché | Sourcing auprès des établissements et services d'aide par le travail Etablissement de devis pour réaliser une estimation financière Recours à l'expérience de la direction des espaces verts. |
|-----------------------|---|